A V I S P U B L I C

Édition du 23 septembre 2023

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1236-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 juillet 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1236-2023 modifiant le Règlement numéro 0668-2016 de construction afin de préciser les dispositions relatives aux balcons, initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP16-2023 ».

2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 18 septembre 2023.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 18 septembre 2023.

Donné à Granby, ce 22 septembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier